



ÉTUDE D'UNE CHARTE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE POUR LE PAYS
Réunion du comité de pilotage démarrage d'étude 23 juin 09
Réunion des membres du Pays Carcassonnais 2 juillet 09.

Compte-rendu n°1:

Présents le 23 juin 2009 :

- Madame Catherine ROI Agence Urbane directeur d'étude et mandataire
- Madame Agnes SOUVILLE Agence Urbane
- Monsieur Georges DANTIN AMDEV Expert Environnement co-traitant
- Madame Arlette RUDNIK-GILS Pays Carcassonnais
- Madame Valérie LAFON Pays Carcassonnais
- Monsieur Daniel FOUSSAT Rapporteur de la Commission Patrimoine du Pays Carcassonnais
- Monsieur Gérard ROUANET Chambre de Commerce de Carcassonne

- Madame Jeanne ETORE Montolieu Village du Livre
- Madame Marie Chantal FERRIOL FNASSEM de l'Aude
- Madame Maryse LOURMIERE Chambre des Métiers de l'Aude
- Monsieur GLEIZES Maisons Paysannes de France
- Monsieur FARGUES Chambre des Métiers
- Monsieur Denis ADIVEZE Conseil Général
- Monsieur Xavier FAINE Bureau d'études
- Monsieur Jean Louis POUDOU Syndicat du Cru Minervois
- Madame Florence CHOLLEY DDEA
- Monsieur Damien BRESSON CDC Piémont d'Alaric
- Monsieur Claude CARO Citoyen

Présents le 2 juillet 2009 :

- Madame Caroline de Montaigu IP ERDF
- Monsieur Patrick BASTIDE Porteur de projet
- Monsieur Jean Louis POUDOU Syndicat du Cru Minervois
- Monsieur Damien BRESSON CDC Piémont d'Alaric
- Monsieur Eric PECHADRE OT de Caunes Minervois
- Madame Jacqueline ROUIRE Citoyenne
- Monsieur Julien BOUTET CDC Haut Minervois
- Monsieur Jean Marie DETREY association Les Estivales Arzens
- Madame Julie AZARLI Architecte
- Monsieur Eric BERNARDINI IRP
- Monsieur Armand CATHALA Habitat Audois
- Madame Ginette DALMATO Aude Habitat
- Monsieur Daniel FOUSSAT Rapporteur de la Commission Patrimoine du Pays Carcassonnais
- Monsieur PISTRE Mairie d'Arzens
- Monsieur Hugues RAMON Adjoint
- Monsieur Guy IZARD Adjoint
- Monsieur André DURAND Rapporteur de la Commission Tourisme du Pays Carcassonnais
- Monsieur Alain COMBETTES CDC Piémont d'Alaric
- Monsieur Didier SANCHEZ Mairie de Villegailhenc
- Madame Brigitte RESSEGUIER Emploi et Partage
- Martine BOUCHARD Mairie de Raissac sur Lampy
- Monsieur COCORDAN/ Monsieur AZALBERT RESONANCE Communication
- Monsieur KULIG Chargé de mission
- Monsieur Jean François MENARD Chambre de Commerce et Président du Conseil de Développement du Pays Carcassonnais
- Madame Jeanne ETORE Montolieu Village du Livre
- Madame Catherine ROI Agence Urbane directeur d'étude et mandataire
- Madame Agnes SOUVILLE Agence Urbane
- Monsieur Georges DANTIN AMDEV Expert Environnement co-traitant
- Madame Arlette RUDNIK-GILS Pays Carcassonnais
- Madame Valérie LAFON Pays Carcassonnais

Objet de la réunion

- prise de contact et présentation du bureau d'étude
- établissement d'un calendrier de travail et mise au point des étapes de travail
- préparation de la réunion plénière du 2 juillet prochain
- collecte des documents et des informations

Support de travail :

- un diaporama (un exemplaire papier remis au secrétaire de séance M. Foussat)
- un document A3 recto verso et un listing des études en possession des bureaux d'étude fournies par le Pays Carcassonnais

Un tour de table des personnes présentes est initié sous la présidence de M. Foussat.

Préalables : rappel de la mission et de la consultation de bureaux d'étude.

Une consultation de bureaux d'étude s'est faite au dernier semestre 2006, sur la base d'un cahier des charges établi par le pays Carcassonnais. Cette consultation a permis l'audition de trois équipes. Cette consultation comprenait un volet communication. En 2006, elle n'a pas donné immédiatement suite à un choix et à une contractualisation.

Une relance des équipes auditionnées en 2006 est faite début 2009. Le volet communication n'est plus inclus dans la mission. L'équipe dont l'agence Urbane est mandataire est retenue.

L'équipe se présente :

- agence Urbane avec des compétences en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage. L'agence est basée à Toulouse et a conduit plusieurs études sur l'Aude.
- Georges Dantin du bureau AMIDEV, ingénieur écologue pour ses compétences en environnement et paysage. L'agence est basée à Tarbes et a une habitude de travail en commun avec l'agence Urbane.

Les bureaux d'études ont commencé à travailler

- prise de contact et première collecte de données : rencontre au Pays Carcassonnais le 23 avril 2009
- début d'une campagne de déplacements sur site : 7 mai, 29 mai et 16 juin
- analyse et exploration de documents communiqués par le Pays Carcassonnais

Le calendrier de travail et son organisation

Le support des diapos projetées permet d'organiser la présentation :

Le travail est conduit en trois phases selon un calendrier serré

- diagnostic et intérêts -> octobre 2009
- enjeux, objectifs et stratégies -> 2 séminaires à conduire fin novembre
- actions et conditions de réalisation - > janvier février 2010.

Ces actions doivent toutefois être esquissées courant décembre pour pouvoir prévoir des demandes de subvention assorties d'enveloppes financières sur ce qui semblerait prioritaire (par exemple la communication reste une action prioritaire pour faire vivre la charte).

Le document A3 et les diapositives précisent l'organisation de ces étapes de travail.

Quelques diapositives (sous forme de cartographies et de photographies) sont ensuite projetées afin d'établir des échanges :

- le périmètre d'étude Pays carcassonnais (78 communes et environ 39 500 habitants).

La prise en compte du secteur de Carcassonne se fera en termes généraux (continuité de paysage, attractivité, dynamiques...)

- le paysage ne s'arrête pas aux limites administratives.
- le pays carcassonnais est riche
 - o de sa diversité paysagère (géologie, relief, eau, etc..)
 - o de son patrimoine (bâti ou naturel) avec des reconnaissances internationales pour le (Canal du Midi et Cité de Carcassonne)
 - o de son histoire
 - o de son occupation humaine diverse et continue
 - o de son sillon audois support des grands axes de déplacement
 - o d'études
 - o d'initiatives

Des études générales existent qui posent la question du paysage :

- la charte interservice du canal du Midi, qui permet à l'État de se positionner par rapport aux questions liées à la gestion de ce patrimoine classé et reconnu par l'UNESCO
- le plan paysage éolien qui outille également le point de vue de l'État sur les implantations de développement éolien dans le département.

Comment les personnes présentes en ont-elles connaissance et quelles remarques ont-elles à émettre ?

Ces documents présentent également une manière de voir le paysage à partir du sillon audois.

L'atlas des paysages de la région Languedoc Roussillon établi par la DIREN (agence Folléa maître d'œuvre) donne également de nombreuses informations en termes de paysages qui peuvent être un bon support général d'entrée. L'intérêt de ce document est aussi qu'il permet de comprendre la spécificité du Pays Carcassonnais au regard du reste du département :

- en termes de structure du paysage : géologie, eau, relief
- en termes de dynamique du paysage : viticulture, forêts
- en termes d'analyse paysagère : proposition d'entités paysagères, ou d'enjeux du paysage sur ces entités.

Enfin sur les questions architecturales, un premier travail a été conduit par le Pays. La présente étude doit contribuer à prolonger ce guide du bâti .

La démarche consistera à regarder le bâti sous les entrées suivantes :

- bâti « ancien » -> traditionnel, exceptionnel.
 - bâti récent de l'entre deux guerres
 - bâti contemporain et à créer
- pour différencier les problématiques d'entretien, de réhabilitation, des problématiques liées à la construction du neuf.

Enfin des différences seront faites sur la nature de ce bâti, selon l'usage (habitation, annexes agricoles, viticoles, pastorales, etc..) et l'implantation.

La présente présentation en vue de la réunion plénière est validée telle quelle.

Diverses questions, informations, souhaits sont exprimés.

- **syndicat du cru minervoïs** : souhait de préserver des îlots de vigne, de travailler des friches fleuries, de mieux traiter les entrées de ville, de mieux préserver de la présence éolienne ressentie comme une agression.
- service économique de la chambre de commerce de Carcassonne : insiste sur l'importance de bien décrire pour mieux partager.
- Xavier Faine bureau d'étude du Haut Cabardès témoigne sur le travail en cours sur le châtaignier (plantation en bois d'œuvre).
- une charte d'aménagement est en cours sur le piémont d'Alaric -> elle sera à communiquer au bureau d'études

- le coordonnateur de la zone pays carcassonnais à la DDEA communique un certain nombre de données (environnementales, démographiques...)
- Maison et paysage de France insiste sur la singularité du patrimoine et la nécessité de donner des clés pour le comprendre et le valoriser.
- Ce point de vue est partagé par Mme Ferriol pour la sauvegarde des sites et ensembles monumentaux, comme par Mme Etoré (association Montolieu village du livre).
- il existe en Corbières minervois un concours sur les maisons écologiques
- le travail sur la ZPPAUP d'Aragon pourrait être présenté
- Y a-t-il eu un travail de mise à plat des terres vouées à l'arrachage ?
 - ce travail n'existe pas . Dans le Gard des démarches avec la chambre d'agriculture ont été mises en place qui méritent d'être connues.
- Y a-t-il eu des exemples d'intervention sur des caves viticoles de l'entre deux guerres ?
 - voir à Moussoulens, à Montolieu
 - un projet à Moussoulens sur une remise agricole est à mettre en avant, ce travail a été fait avec les vignerons de la cave.
 - voir sur la piste des OPAH si des éléments de ce type ont été répertoriés ou étudiés en termes de faisabilité.

Différents enjeux, souhaits sont d'ores et déjà évoqués par les participants :

- prendre en compte l'humain « ne pas faire des bonbonnières »
- les lotissements comme forme de banalisation et comme question
- les enjeux touristiques : continuer à donner envie
- maîtriser l'éolien
- définir les points noirs paysagers, notamment au regard des itinéraires touristiques (aller plus loin que l'atlas régional)
- montrer par l'exemple « ne pas rester général »
- s'appuyer sur les travaux existants (haut Cabardès, le Saissagais, le pays Lauragais), schéma départemental des espaces sensibles
- tenir compte du SCOT du Carcassonnais
- une architecture contemporaine doit trouver sa place
- trouver des lieux à visiter qui soient exemplaires et permettent de se forger une approche et un langage communs
- tenir compte de l'importance du petit patrimoine (y compris viticole)
- mettre en valeur les matériaux locaux (dont la filière bois)
- tenir compte du végétal dans le paysage notamment en accompagnement du bâti

La fiche listant les études est remise à chacun des participants et sera diffusée avec le présent compte rendu, l'objectif est que chacun vérifie si ce qu'il connaît est bien répertorié dans le cas contraire il faut le faire connaître au Pays Carcassonnais et au bureau d'étude et leur transmettre.

La prochaine réunion du comité de pilotage est prévue en octobre. D'ici là des contacts seront pris par le bureau d'étude auprès du pays carcassonnais et des personnes ressources pour élaborer la phase diagnostic enjeux.

La réunion plénière a eu lieu le jeudi 2 juillet avec la même présentation en tenant compte des remarques citées ci-dessus.

Possibilité de consulter le power point sur
www.payscarcassonnais.com rubrique Commission Patrimoine.